Publiée en ligne le 21 DEC. 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n°2023-165

L'an deux mille vingt trois, le 18 décembre à 18 h

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Patrick DARY**.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 5 décembre 2023

Nombre de délégués :

☐ en exercice : 29

☐ présents : 18

☐ votants : 28

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Daniel BOISSERIE, Mme Annick HUCHET, M. Philippe SUDRAT, M. Roland POURCHET, M. Jean-Claude FRACHET, M. Pierre ROUX, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Francis CUBERTAFON, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, Mme Marie Madeleine LORIN, M. Ludovic TURPIN, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Pascale BRACHET, M. Alain BLONDY et Mme Stéphanie TOESCA, conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Jacques BLONDY, M. Pierre MILLET-LACOMBE, M. Laurent GORYL, Mme Céline BOYARD, Mme Sandrine FUSADE, Mme Evelyne MACHANE, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Monique PLAZZI, M. François BOISSERIE.

Pierre MILLET-LACOMBE donne pouvoir à Marie Madeleine LORIN
Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Céline BOYARD donne pouvoir à Pierre ROUX
Sandrine FUSADE donne pouvoir à Stéphanie TOESCA
Evelyne MACHANE donne pouvoir à Annick HUCHET
Annie ARNAUD donne pouvoir à Jean-Claude DUPUY
Valérie Isabelle BONIN donne pouvoir à Patrick DARY
Jacques BLONDY donne pouvoir à Philippe SUDRAT
François BOISSERIE donne pouvoir à Roland POURCHET
Monique PLAZZI donne pouvoir à Francis DELORT

SECRETAIRE : Francis CUBERTAFON

OBJET :

Décisions prises en application de l'Article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales

Rapporteur : P. VERGNOLLE

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire des décisions suivantes :

2023-137 : Location à titre précaire d'un terrain à Gâte Bourdelas "Pôle d'activité Arédia" avec Monsieur Thierry Rousseau à compter du 1er novembre 2022

2023-138 : Sinistre épicerie Ladignac-le-Long - Versement indemnisation SMACL

2023-139 : Convention de mise à disposition du rez-de-chaussée des maisons situées au 4 et 6 rue Jourdan à Saint-Yrieix à l'association "Noël Arédien" du 1er décembre 2023 au 15 janvier 2024

2023-140 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le Club Hand Sud 87 les samedis 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2023 pour l'organisation de la Coupe de France de Hand

2023-141 : Construction d'une maison médicale à Coussac-Bonneval - Avenant n°1 aux marchés de travaux

2023-142 : Réfection de la halle aquatique intérieure de Villasport - Avenant n°1 au marché du lot n°1

2023-143 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le Groupe d'Haltérophilie Musculation de Saint-Yrieix le mercredi 8 novembre 2023

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20231218-DC2023540406-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023

Publiée en ligne le 21 DEC. 2023

2023-144 : Convention de mise à disposition du Club-House de la salle multisports avec le Club Saint-Yrieix Triathlon les 7 et 21 novembre 2023

2023-145 : Restauration de la Collégiale du Moustier - Avenant n°1 au lot n°1, Avenant n°2 au lot n°6 et Avenant n°3 au lot n°7

2023-146 : Contrats portant intervention de différents participants dans le cadre du Mois du Documentaire au Cinéma Arévi du 1er au 30 novembre 2023

2023-147 : Maison de l'enfance - Pose d'extincteurs et de panneaux d'évacuation

2023-148 : Maison France Services - Pose d'extincteurs et de panneaux d'évacuation

2023-149 : Immeuble sis 4 route de la Peyronnie SY: Raccordement au réseau public de distribution d'électricité

2023-150 : Contrat de location à titre précaire de l'appartement de l'ancienne boucherie sis 25 rue de SY - Commune de Glandon avec madame MAPA du 28 octobre au 15 novembre 2023

2023-151 : Ségur-le-Château - Création d'un espace à vocation touristique, culturel et économique - Marché de maîtrise d'œuvre

2023-152 : Convention de mise à disposition du club house de la salle multisport avec l'EATT le mardi 7 novembre 2023

2023-153 : Convention de mise à disposition de locaux au sein de la Maison France Services avec le SPSTI23/87 à compter du 1er novembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2024

2023-154 : Immeuble sis 4 route de la Peyronnie - Saint Yrieix - Raccordement au réseau public de fibre optique

2023-155 : Convention de mise à disposition du club house de la salle multisports avec l'EATT le dimanche 12 novembre 2023

2023-156 : Convention de mise à disposition du club house de la salle multisport avec le judo club arédien le dimanche 19 novembre 2023

2023-157 : Convention de mise à disposition du club house de la salle multisport avec l'Espérance Arédienne Tennis de Table le jeudi 16 novembre 2023

2023-158 : Réfection de la halle aquatique Villasport - Fourniture d'équipements aquatiques

2023-159 : Ségur-le-Château - Création d'un espace à vocation touristique, culturel et économique - Relevé topographique et de bâtiments

2023-160 : Acceptation de don pour occupation des terres au bois du lac du GAEC ROBERT

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,

Le secrétaire

F. CUBERTAFON

Le Président

P. DARY

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20231218-DC2023540406-DE
Date de télétransmission : 20/12/2023
Date de réception préfecture : 20/12/2023